



*ALLOCATIONS
FAMILIALES*

**Caf
du Jura**

2024



APPEL A PROJETS

Fond « Publics et Territoires »

2024



1

Présentation de l'Action Sociale

L'action sociale à la CAF, c'est quoi ?

L'Action Sociale relève du conseil d'administration de la CAF. Cette politique est définie selon des orientations définies par la caisse nationale des allocations familiales.



Les missions de l'Action Sociale



**DÉVELOPPEMENT DE
L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**



**ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS
ÉDUCATIFS DES ENFANTS**



**SOUTIEN AUX FAMILLES
VULNÉRABLES ET EN DIFFICULTÉ**





**SOUTENIR LES JEUNES DANS
LEUR ACCES A L'AUTONOMIE**



**DEVELOPPER L'ANIMATION
DE LA VIE SOCIALE**



VALORISER LE ROLE DES PARENTS



Afin de remplir ses missions, l'action sociale effectue...



1

**LE DÉPLOIEMENT DES
POLITIQUES D'ACTION
SOCIALE.**



2

**LE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET
L'ACCOMPAGNEMENT DES
PORTEURS DE PROJETS.**



3

**LA GESTION DES AIDES
FINANCIÈRES VERSÉS AUX
PARTENAIRES.**



4

**LA GESTION DES AIDES
FINANCIÈRES
« EXTRALÉGALES »
VERSÉES AUX FAMILLES.**





2

Le Fonds « Publics et Territoires »



2

**Axes de financement
possibles pour un projet.**



AXE 1 : ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE DROIT COMMUN.

1

Déployer des pôles de ressources dédiés à l'accueil des enfants porteurs de handicap.

2

Accompagner les EAJE au-delà du bonus « Inclusion handicap »

3

Renforcer les conditions d'accueil et l'accès aux loisirs des enfants en situation de handicap.

4

Favoriser l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap dans les autres services d'accueil (Hors ALSH et EAJE).

VOLET 1

Déployer des pôles de ressources dédiés à l'accueil des enfants porteurs de handicap.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

CE VOLET CONCERNE

LES STRUCTURES QUI VISENT À INFORMER LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS
LES STRUCTURES QUI ANIMENT OU COORDONNENT UN RÉSEAU.

VOLET 2

Accompagner les EAJE au-delà du bonus « Inclusion handicap »

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

**CE VOLET
CONCERNE**

CERTAINES CRÈCHES QUI FONT LE CHOIX D'ACCUEILLIR
UN POURCENTAGE IMPORTANT D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAPS.

VOLET 3

Renforcer les conditions d'accueil et l'accès aux loisirs
des enfants en situation de handicap.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

**CE VOLET
CONCERNE**

LES STRUCTURES QUI SENSIBILISENT, FORMENT, RENFORCENT LEURS ÉQUIPES
ET ACCOMPAGNENT LES FAMILLES DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAPS

VOLET 4

Favoriser l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap dans les autres services d'accueil (Hors ALSH et EAJE).

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

**CE VOLET
CONCERNE**

STRUCTURES BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS DE SERVICES CAF
NOTAMMENT : LAEP, RPE, CENTRES SOCIAUX, EVS, CLAS, LUDOTHÈQUES.



AXE 2 : ACCÈS DES FAMILLES FRAGILES AUX MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE.

1

**Soutien aux crèches combinant offre d'accueil
pour les enfants et projet d'insertion pour les parents.**

2

Accueil en horaires atypiques et d'urgence.

VOLET 1

Soutien aux crèches combinant offre d'accueil
pour les enfants et projet d'insertion pour les parents.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

CE VOLET CONCERNE

CRÈCHES COMBINANT OFFRE D'ACCUEIL
POUR LES ENFANTS ET PROJET D'INSERTION POUR LES PARENTS

VOLET 2

Accueil en horaires atypiques et d'urgence.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

CE VOLET CONCERNE

STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE PROPOSANT UN
ACCUEIL EN HORAIRES ATYPIQUES ET D'URGENCE.



AXE 3 : FAVORISER L'ENGAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES.

1

Démocratiser l'accès des enfants aux loisirs éducatifs (3-11 ans)

2

Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes.

3

Soutenir les initiatives numériques en direction des enfants et des jeunes.

VOLET 1

Démocratiser l'accès des enfants aux loisirs éducatifs (3-11 ans)

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

**CE VOLET
CONCERNE**

LES PROJETS QUI VISENT LES 3-11 ANS CONDUITS PAR DES PARTENAIRES
QUI OEUVRENT SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET/OU EXTRASCOLAIRES

VOLET 2

Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

**CE VOLET
CONCERNE**

STRUCTURES MOBILISÉES AUPRÈS DU PUBLIC ADOLESCENT

VOLET 3

Soutenir les initiatives numériques en direction des enfants et des jeunes.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

CE VOLET CONCERNE

*LES STRUCTURES QUI SOUHAITENT INSCRIRE LEURS SALARIÉS
DANS LA DÉMARCHE PROMENEURS DU NET.*

*LES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES METTANT EN ŒUVRE DES PROJETS D'ÉDUCATION
AU MÉDIAS ET AU NUMÉRIQUE À DESTINATION DES ENFANTS ET DES JEUNES*



AXE 4 : ACCOMPAGNER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICE DANS DES TERRITOIRES SPÉCIFIQUES.

1

Soutenir la rénovation et l'équipement des structures.

2

Développer les mobilités et favoriser les projets itinérants.

VOLET 1

Soutenir la rénovation et l'équipement des structures.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

CE VOLET CONCERNE

STRUCTURES ET SERVICES D'ACCUEIL RELEVANT DU CHAMP DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE, PRIORITAIREMENT IMPLANTÉS SUR DES TERRITOIRES ZRR ET QPV

...

VOLET 2

Développer les mobilités et favoriser les projets itinérants.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

CE VOLET CONCERNE

STRUCTURES ET SERVICES D'ACCUEIL RELEVANT DU CHAMP DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, IMPLANTÉS SUR DES TERRITOIRES ZRR ET QPV



Dépenses éligibles

Fonctionnement

AXE 5 : APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) PRÉSENTANT DES FRAGILITÉS ÉCONOMIQUES.

1

**Maintien de l'offre d'accueil existante
« Petite enfance »**

**CE VOLET
CONCERNE**

**LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU
JEUNE ENFANT (EAJE) DANS DES
SITUATIONS ÉCONOMIQUES FRAGILES.**

**Dépenses
éligibles**

Fonctionnement



AXE 6 : APPUI AUX DEMARCHES INNOVANTES.

Thématiques prioritaires

- Projets de développement durable.
- Projets proposant une qualité d'accueil et des méthodes pédagogiques innovantes.
- Démarches favorisant l'accès aux droits.
- Projets d'inclusion numérique des publics.
- Liens intergénérationnels

AXE 6

Conditions d'éligibilité

**Caractère innovant /
L'innovation doit être
une des finalités du
projet.**

**Proposer une réponse
pertinente à un besoin
social non couvert par
des dispositifs déjà
existants sur un
territoire.**

**Impliquer les publics
concernés par le besoin
social identifié dans la
conception du projet.**

**Être expérimenté sur un
ou plusieurs territoires
infra-départementaux.**

**Mobiliser les partenaires
du territoire.**

**Prévoir des modalités
d'évaluation pour
mesurer l'impact du
projet.**



AXE 7 : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA NON-DÉCENCE DES LOGEMENTS ET PROMOTION DES PROJETS EN FAVEUR DU LOGEMENT DES FAMILLES, DES JEUNES ET DU CADRE DE VIE.

1

Renforcer la lutte contre la non-décence par une contribution nationale au financement par les Caf des diagnostics de décence des logements

2

Promouvoir et soutenir l'émergence de projets en faveur du logement des jeunes adultes et des familles

VOLET 1

Renforcer la lutte contre la non-décence par une contribution nationale au financement par les Caf des diagnostics de décence des logements

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

**CE VOLET
CONCERNE**

STRUCTURES ASSOCIATIVES OU PUBLIQUES RÉALISANT
DES DIAGNOSTICS DE DÉCENCE DES LOGEMENTS.

VOLET 2

Promouvoir et soutenir l'émergence de projets en faveur du logement des jeunes adultes et des familles

DÉPENSES ÉLIGIBLES

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

CE VOLET CONCERNE

PROJETS D'HABITATS ALTERNATIFS, INTERGÉNÉRATIONNELS, SOLIDAIRES, PARTAGÉS, ADAPTÉS
PROJETS VISANT LA CRÉATION DE SERVICES AYANT POUR OBJECTIF DE RENDRE EFFECTIF L'ACCÈS AU LOGEMENT,
PAR UNE MEILLEURE ORGANISATION DE LA RENCONTRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT ET LE
RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ENTRÉE DANS LES LIEUX.

**Dépenses
éligibles**

Fonctionnement



AXE 8 : Prévention de la radicalisation.

LE PROJET DOIT VISER UNE ACTION DE PRÉVENTION PRIMAIRE :

- Promouvoir les valeurs de la république et la laïcité.
- Développer l'esprit critique et la pédagogie du contre discours.
- Lutter contre le repli communautaire dans les territoires confrontés à ce problème.
- Développer / renforcer l'éducation au numérique.
- Accompagner les familles et les jeunes confrontés ou susceptible d'être confrontés aux phénomènes de radicalisation.



3

**Déposer son dossier
de candidature.**



1

**DEMANDER DES IDENTIFIANTS PAR
EMAIL OU AVEC LE FORMULAIRE DÉDIÉ**

2

**SE CONNECTER AVEC LES
IDENTIFIANTS ENVOYES PAR LA CAF**

3

REMPILIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

CRÉATION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE.

- * LE QUESTIONNAIRE >
- * LA SAISIE D'UN NOUVEAU PROJET >
 - 1. Les données d'identification du projet
- * LA SAISIE / MODIFICATION D'UN PROJET EXISTANT >
- * LE SUIVI DES PROJETS EN COURS >
- * EXPORTER



APPEL A PROJETS FONDS "PUBLICS & TERRITOIRES"

Votre Contact :
subas@caf39.caf.fr
Date limite de candidature : 31/01/2024



FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2024

DEMANDEUR

Nom du porteur du projet ou raison sociale : *

Représentant légal : * Fonction : * Forme Juridique : *

Adresse *

Commune / Ville : *

Saisir votre code postal dans la zone CODE_POSTAL puis sélectionner la commune souhaitée dans la liste.

Code Postal : *

PERSONNE EN CHARGE DU PROJET

Nom et Prénom * Fonction exercée : *

Adresse email : * Numéro de téléphone : *

CATEGORIE DU PROJET

Veillez sélectionner l'axe correspondant à votre projet : *

**Remplir les informations le plus précisément possible afin de pouvoir procéder le plus rapidement possible au traitement de votre dossier. Pour rappel : 1 seul projet par dossier.
Un même porteur de projets peut déposer plusieurs projets mais en veillant à utiliser un dossier distinct à chaque fois.**

MODIFICATION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE.

- * LE QUESTIONNAIRE >
- * LA SAISIE D'UN NOUVEAU PROJET >
- * LA SAISIE / MODIFICATION D'UN PROJET EXISTANT >
 - 2. Les données du projet
 - 3. Les objectifs du projet
 - 4. Les données budgétaires
 - 5. Les documents justificatifs à transmettre
 - 6. La validation du projet
- * LE SUIVI DES PROJETS EN COURS >

Modifier une saisie

Veillez indiquer la clé de la saisie :

Powered by Sphinx

***Indiquez la clé de saisie nécessaire pour modifier un dossier / revenir à un dossier déjà commencé.
Cette clé est disponible dans l'espace de suivi des dossiers existants.***

SUIVI DE VOS DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Nom du porteur du projet ou raison sociale : * 3 ééts sélectionné. Commune / Ville : * VALIDER LE QUESTIONNAIRE ✓

Voir les documents

	Clé	Commune / Ville : *	Nom du porteur du projet ou rai...	Fonction : *	Nom et Prénom *	Adresse email : *	Veillez sélectionner l'axe correspondant à votre pr...	Votre projet c...	Veillez sélectionner le voi
Q	58PV-B6F6	LONS-LE-SAUNIER	test	test	JACQUOT Thierry	toto@gmail.com	Axe 7 : Renforcement de la lutte contre la non-décence des logements et promotion des projets en faveur du logement des familles, des jeunes et du cadre de vie.		Volet 7.1 : Contribuer au fir liés à la réalisation des dia
Q	R6QF-B9GZ	ABERGEMENT-LA-RONCE	projet 1	ffff	rrr	toto@gmail.com	Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des enfants et des jeunes.	Petite enfance	Volet 3.2 : Soutenir l'engag jeunes.
Q	YEZ7-ND2D	LONGCHAUMOIS	tartanpion	directeur	bjhdv	qddqvqv@sflkqnfliq	Axe 3 : Favoriser l'engagement et la participation des enfants et des jeunes.	Jeunesse	Volet 3.1 : Démocratiser l'a loisirs éducatifs.

Vue synthétique des projets en cours

Base de données exhaustive

EXPORTER

***Ici, vous avez accès aux différentes clés pour modifier un dossier.
Vous pouvez également filtrer les dossiers, notamment pour savoir quels sont vos dossiers envoyés.***

ETUDE TECHNIQUE DE LA DEMANDE

Référente
étude technique :
Emilie MELESI

Jura Nord
Grand Dole
Val d'Amour
Cœur du Jura Arbois Poligny Salins
Bresse Haute Seille
Porte du Jura
Terre d'Emeraude
Haut-Jura Saint-Claude
Dossiers départementaux
parentalité et logement.

Référente
étude technique :
Emilie RENAUD

Plaine Jurassienne
Champagnole Nozeroy
ECLA
La Grandvallière
Haut Jura Arcade
Station des Rousses
Dossiers départementaux jeunesse
et animation de la vie sociale.

VALIDATION DE L'ETUDE TECHNIQUE DE LA DEMANDE

*DOSSIER
SIGNÉ*

*DEMANDE
SUPÉRIEURE À
1000 €*

*BUDGET
PRÉVISIONNEL
ÉQUILIBRÉ*

*MONTANT
DEMANDÉ <80%
DU BUDGET
TOTAL.*

*JUSTIFICATIFS
ADMINISTRATIFS*

*DEVIS
CORRESPONDAN
T AU BUDGET.*

ETUDE QUALITATIVE DE LA DEMANDE

Référente
étude qualitative :
Sylvie FORESTIER

Plaine Jurassienne
Grand Dole
Jura Nord
Porte du Jura
Terre d'Emeraude
Haut Jura Arcade
Station des Rousses

Référente
étude qualitative :
Sonia MIDOL

Val d'Amour
Arbois Poligny Salins
Bresse Haute Seille
ECLA
Champagnole Nozeroy
La Grandvallière
Haut Jura Saint-Claude

Référente
étude qualitative :
Julie BRANÇON

Projets à échelle
départementale.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Investissement

Si le montant est inférieur à 30 500 €, le bilan doit être transmis au plus tard le 30/06 de l'année N+3. Soit le 30/06/2027.

Si le montant est supérieur à 30 500 €, le bilan doit être transmis au plus tard le 30/06 de l'année N+5. Soit le 30/06/2029.

Fonctionnement

L'action doit démarrer en 2024

Le Bilan de l'action doit être transmis au plus tard le 30/06 de l'année N+1.

Soit le 30/06/2025.



DATES IMPORTANTES

AVANT LE 2/01

OUVERTURE DES CANDIDATURES

ENVOI DES IDENTIFIANTS DE CONNEXION AUX PARTENAIRES
PUBLICATION DES SUPPORTS A DESTINATION DES PARTENAIRES

02/01

31/01

22/02

31/01

**FERMETURE DE L'APPEL A PROJETS FONDS « PUBLICS & TERRITOIRES »
DATE LIMITE POUR L'ENVOI DE PIECES JOINTES MANQUANTES**

31/01

22/02

MARS 2024

22/02

PASSAGE EN COMMISSION DES DOSSIERS

31/01

22/02

MARS 2024

MARS 2024

ENVOI DES NOTIFICATIONS AUX PARTENAIRES
PREPARATION 2^E APPEL A PROJETS

MARS 2024

AVRIL 2024

AVRIL 2024

LANCEMENT DU 2EME APPEL A PROJETS

MARS 2024

AVRIL 2024

PROJETS PRIORITAIRES





EN CAS DE QUESTIONS :

subas@caf39.caf.fr